



Certificat d'Aptitude Professionnelle

Métiers de l'agriculture

Un contact privilégié avec les professionnels

Diplôme de niveau 3

Taux de réussite session 2022 : 44%

- Modalités d'évaluation : Unités capitalisables (obtention du diplôme par validation de toutes les UC).
- Modalités pédagogiques : Pédagogie de l'alternance avec accompagnement personnalisé en présentiel ou distanciel synchrone.
 - Outils pédagogiques : Outils numériques, mises en situations professionnelles, visites d'entreprises et de structures partenaires
- Poursuite d'études de 20 % et intégration professionnelle directe de 80%.
- Pourcentage de satisfaction supérieur à 83%.
- Accessibilité au public en situation de RQTH
Référente handicap : Fabienne Lambert-Paone
(mail : fabienne.lambert-paone@educagri.fr)
- Durée de formation à l'UFA : 400 heures par an.
- Délai d'accès à la formation de 15 jours, soumis à la signature d'un contrat d'apprentissage.
- Attestation d'acquisition de blocs de compétences à l'issue de la formation.
- Pour accéder aux blocs de compétences, veuillez passer par ce lien :
- https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/





UNE FORMATION PAR ALTERNANCE

Centre de formation / Entreprise d'accueil.

LES OBJECTIFS

Le titulaire du CAP Métiers de l'Agriculture est appelé à occuper un emploi de premier niveau de qualification dans le secteur de la production agricole.

Qu'il soit dénommé employé qualifié ou ouvrier polyvalent, le salarié exerce son emploi au sein d'entreprises de production agricole, horticole, arboricole ou viticole ainsi que dans des structures d'élevage.

LE STATUT SALARIÉ

Vous êtes salarié, rémunéré en fonction d'un pourcentage du SMIC selon l'âge et l'année de formation.

LA DURÉE DE LA FORMATION

Le cycle de formation dure 24 mois à raison de :

- 12 semaines de cours par an au centre de formation,
- 35 semaines par an comme salarié de l'entreprise d'accueil,
- 5 semaines de congés payés.

POURSUITE D'ÉTUDES

Bac Pro Productions Horticoles.



UNE FORMATION ACCESSIBLE

- Vous avez entre 16 et 29 ans révolus.
- Ou vous avez 15 ans révolus et avez suivi une classe de 3^{ème}.

CONTENU DE LA FORMATION

Nature des UC	Unités Capitalisables	Capacités
UC générales	UC G1	Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux (Éducation socio-culturelle, mathématiques, informatique...)
	UC G2	Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle (français, éducation socio-culturelle, biologie, sport)
	UC G3	Intégrer avec son environnement social (français, anglais, économie, sport...)
UC professionnelles	UC P1	Réaliser des travaux sur les végétaux (sciences et techniques professionnelles, biologie, écologie)
	UC P2	Réaliser des travaux de suivi des cultures, de l'implantation à la récolte et au conditionnement (sciences et techniques professionnelles, biologie, écologie)
	UC P3	Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements (agroéquipement)
	UCARE	Valorisation et vente des produits horticoles

La formation est basée sur des situations professionnelles significatives du métier.

Situations professionnelles communes aux différents types de production :

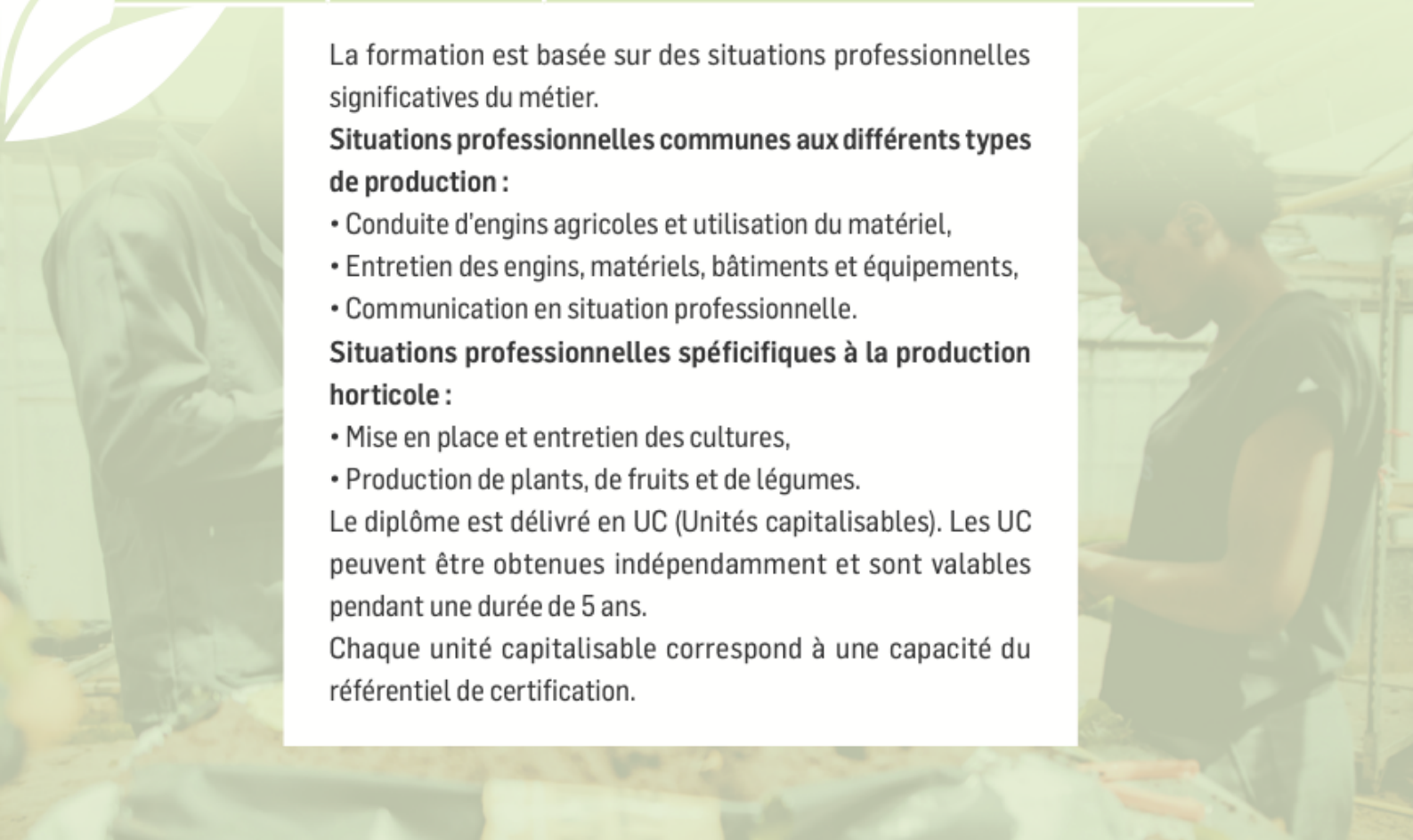
- Conduite d'engins agricoles et utilisation du matériel,
- Entretien des engins, matériels, bâtiments et équipements,
- Communication en situation professionnelle.

Situations professionnelles spécifiques à la production horticole :

- Mise en place et entretien des cultures,
- Production de plants, de fruits et de légumes.

Le diplôme est délivré en UC (Unités capitalisables). Les UC peuvent être obtenues indépendamment et sont valables pendant une durée de 5 ans.

Chaque unité capitalisable correspond à une capacité du référentiel de certification.





INSERTION PROFESSIONNELLE

- Cette formation rémunérée prépare les apprentis à une qualification professionnelle sur deux ans, alliant la théorie à la pratique.
- Le titulaire du CAP Métiers de l'agriculture est appelé à occuper un emploi de premier niveau de qualification dans le secteur agricole. Cet emploi renvoie notamment aux métiers d'ouvrier agricole au sein d'exploitation maraîchère et horticole ou en pépinière.
- Les apprentis titulaires du CAP peuvent accéder directement aux métiers cités ci-dessus ou poursuivre leurs études en Bac Pro ou en BPAP.



32, Chemin Saint-Lazare
83400 Hyères
04 94 00 55 64

apprentissage.hyeres@agricampus.fr
secretariat.ufa.hyeres@gmail.com

agricampus.fr

